

Plan de circulation

Atelier participatif – Zone 3 (9.11.2009)

Synthèse des propositions des habitants

Nota : Ces propositions émanent des habitants présents lors de l'atelier et ne présument pas, en l'état, des décisions qui seront prises dans le cadre de l'élaboration du plan de circulation proprement dit.

Informations :

- La rue d'Oberhausbergen est le seul axe interdit aux véhicules de plus de 3.5 T
- Les travaux rue de la Croix démarrent au mois d'avril

Collège :

- Des problèmes :
 - o de cohabitation avec le voisinage,
 - o de circulation aux heures d'entrées et de sorties du collège.

Circulation piétonne :

- libérer les trottoirs des voitures rue des Cerises, pour cela deux propositions :
 - o l'alternance, 15 jours d'un côté, puis 15 jours de l'autre tout en interdisant le stationnement sur le trottoir et en protégeant par des potelets les voitures stationnés.
 - o le marquage des places en quinconces.
- Matérialiser les places de stationnement à partir du n° 60-70 avenue des Cerises
- Ajouter un passage piéton rue du Commerce au niveau de l'intersection avec la rue des Cerises

Vélos :

- Aménager une piste cyclable rue des Cerises et rue du Commerce.

Sens de circulation : Pour limiter le transit

- Rue Schott, en sens unique -définir le sens-.
- Rue des Pommes en sens unique – on y accède depuis l'avenue du Général de Gaulle
- Rue de la Croix, en sens unique – on y accède depuis l'avenue des Cerises
- Rue des Pommes / Rue de la Croix des sens unique en « tête bêche »

Organisation et aménagement des voies :

Pour réduire la vitesse, pour libérer les trottoirs et pour améliorer la visibilité aux intersections.

Rue du Stade/ rue des Cerises	Marquer au sol la priorité à droite rue du Stade
Rue du Commerce	Matérialiser l'axe central
Rue du Commerce/ rue des Cerises	Matérialiser le milieu du carrefour - « îlot central »
Rue du Commerce	Stationnement en quinconce
Rue des Pommes	Les trottoirs sont encombrés, difficultés de stationnement.
Rue Jean Mermoz	D'importantes difficultés de stationnement - trottoirs encombrés - piétons marchent sur la chaussée.

Circulation poids lourds

- Définir un axe Est/Ouest pour les camions

Autres :

- Mise en zone en place d'une zone 30 : entre la rue Fresnay, rue du Général de Gaulle, Rue du Général Leclerc, rue des Cerises